

DÉLIBÉRATION N°DL20230069 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 15 MAI 2023

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 05/05/2023 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 37 présents, 2 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA (à compter de 18h36) ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE (à compter de 18h53) ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA (à compter de 18h36) ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT (à compter de 18h36) ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; Mme Nathalie ROBERT ; M Pierre-Mary DESHAYES

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Dudu TOPALOGU a donné procuration à Mme Florence VANELLE

M. Romain PIPIER a donné procuration à Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER

SECRÉTAIRE ÉLU POUR LA DURÉE DE LA SESSION

M. Pierre DECLINE.

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE SAINT-CHAMOND ET L'EHPAD "LES JARDINS DU BESSAT"

M. Jean-Luc BOUCHACOURT expose ce qui suit :

L'EHPAD, « Les jardins du Bessat », situé à Saint-Chamond, envisage de développer un projet d'ateliers Fablab pour ses résidents, en partenariat avec la commune de Saint-Chamond, à l'Atelier numérique.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de l'EHPAD de favoriser l'épanouissement et l'autonomie de ses résidents, en leur offrant des activités créatives et innovantes, tout en permettant à l'Atelier numérique de Saint-Chamond d'étendre son champ d'action en direction de tous les publics.

Les ateliers Fablab seront l'occasion pour les résidents de :

- découvrir les techniques de fabrication numérique,
- encourager leur créativité et leur participation.

Les modalités du partenariat sont les suivantes :

- Les ateliers se dérouleront dans le Fablab et dureront 1h (les vendredis de 14h30 à 15h30). La périodicité envisagée est une fois tous les 15 jours (Hors vacances scolaires),
- L'Atelier numérique met à disposition du groupe de résidents son savoir-faire, ses compétences et ses moyens techniques pour la réalisation d'ateliers,
- Les jardins du Bessat s'engagent à mettre à disposition les moyens humains pour accompagner le groupe de résidents afin de faciliter la réalisation de projets,
- Les jardins du Bessat s'engagent également à régler les frais inhérents aux ateliers selon la tarification préétablie de l'Atelier numérique, soit 11 € par atelier, auxquels s'ajoute le tarif des consommables utilisés.

Compte tenu de l'engagement de la commune dans l'accès au plus grand nombre de l'Atelier numérique et des activités qui y sont organisées, il est proposé de répondre favorablement à ce partenariat par le biais d'une convention qui exposera les modalités d'organisation de ces ateliers.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 37 voix pour,

2 abstentions Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; M. Romain PIIPIER

DÉCIDE :

- **d'approuver** les termes de la convention entre la commune et l'établissement Les jardins du Bessat relative à la mise en place d'ateliers Fablab à l'Atelier numérique,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette convention et tout document y afférent.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 16/05/2023



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Hervé REYNAUD

Pierre DECLINE

Date de mise en ligne 24 mai 2023